



EAU DECHETS ASSAINISSEMENT  
Syndicat Mixte du GERS

CS 40509  
32021 AUCH CEDEX 9

REPUBLIQUE FRANCAISE

Envoyé en préfecture le 05/04/2022

Reçu en préfecture le 05/04/2022

Affiché le

ID : 032-253201842-20220405-TARIFAC22-DE

DELIBERATION n° CS 23 03 22  
Séance du jeudi 31 mars 2022

TARIFICATION ASSAINISSEMENT COLLECTIF

**Nombre de membres**

En exercice : 19  
Présents : 16  
Procuration : 1  
Absent : 3

**Date de la convocation**

Le 14 mars 2022

**Date d'affichage**

Le Jeudi 31 mars 2022 à 10 heures, les membres du Comité Syndical de TRIGONE, Syndicat Mixte de Production d'Eau Potable et de traitement des Déchets du Gers, régulièrement convoqué, se sont réunis au siège social, sous la présidence de Monsieur Francis DUPOUHEY :

Présents : M. Francis DUPOUHEY, Roger COMBRES, Jacques FAUBEC, Patrice SUAREZ, Jean-Pierre SALERS, Gérard LILLE, Jean-Paul FORMENT, Jacques MORLAN, Jean FALCO, Thierry REVEIL, Mme Françoise CARRIE, Chantal DEJEAN-DUPEBE, Céline SALLÉS

Présent par visioconférence : sans objet

Représentation : M. Benoit DESENlis représenté par M. DOAT Jean-Pierre, M. Didier DUPRONT représenté par M. CAUZERO Georges, M. Patrick DUBOSC représenté par M. MANTOVANI Guy

Absent excusé : Mme Muriel LARRIEU, M. Claude NEF, M. Jean-Claude BOURGUIGNON

Monsieur le Président propose de modifier la délibération 01 12 18 du 6 décembre 2018 portant sur les tarifs d'intervention des services, notamment en cas de réalisation de branchement. Il est proposé de remplacer le forfait de 2200 € HT par branchement à un tarif suivant devis.

Cette délibération annulant de fait la délibération n°ASSAINISSEMENT 01 12 18 du 6 décembre 2018

Entendu le rapport de Monsieur le Président,  
Le Comité Syndical,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés  
DECIDE

- De fixer les tarifs de l'assainissement collectif comme suit :

**Tarifs**

Participation pour le Financement de l'Assainissement collectif (PFAC)	2 000 € HT
Participation aux Frais de Branchement (PFB)	500 € HT

**Contrôle de conformité (neuf)**

Contrôle de branchement	Gratuit
Contre-visite suite contrôle non conforme	100 € <sup>HT</sup>
Frais d'intervention pour mise en place d'un obturateur – déversement sans accord du service ou pollution du réseau	200 € <sup>HT</sup>

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

# REPUBLIQUE FRANCAISE

Envoyé en préfecture le 05/04/2022

Reçu en préfecture le 05/04/2022

Affiché le

**SLOV**

ID : 032-253201842-20220405-TARIFAC22-DE

Lors du raccordement au réseau, vérification sur place par un agent de TRIGONE de la conformité des travaux et branchements : tests colorants et édition d'un rapport de conformité.

## Contrôle de branchement (existant)

Contrôle de branchement	HT 100 €
-------------------------	-------------

Contre-visite suite contrôle non conforme	HT 100 €
---	-------------

Lors d'une vente (à la demande) ou d'un doute sur le raccordement, vérification sur place par un agent de TRIGONE du raccordement de l'ensemble des sorties d'eaux usées de l'habitation : tests colorants et édition d'un rapport de contrôle.

## Tarifs de Réalisation d'un Branchement Assainissement Eaux Usées

Prix pour une habitation individuelle seule	Sur devis
---	-----------

Dans le cas des autres immeubles, lotissements, habitats collectifs, groupement d'habitations, locaux commerciaux,	Sur devis
--	-----------

Le Président  
Francis DUPQUEY

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Signature numérique de JEAN-CHRISTOPHE VERGNES  
Date : 2022-04-06 11:31:06  
+02:00